

Suite aux Négociations sur les GP nous étions dans une dynamique favorable de dialogue social constructif. Cependant après de nombreuses avancées nous apprenons malheureusement que des avantages ont été accordés à une catégorie de personnel. La PAM concernant la priorité de surclassement a été modifié sans que nous soyons informés. Les R4 accompagnants les Pnt ont une priorité sur les actifs ce qui est pour nous inacceptable. Nous avons interpellé la Direction générale.



Monsieur Oltion CARKAXHIJA
VP Corporate Planning AFKL

Monsieur Patrice TIZON
Directeur des Ressources Humaines

Monsieur Romain RAQUILLET
Directeur Relations Sociales PS PNC

Roissy, le 25 Novembre 2019

Réf : 69/YJ/AD/19
Objet : Facilités de Transport.

Messieurs.

A notre grande surprise, nous apprenons que la PAM concernant l'ordre de priorité à l'accès en classe business a été modifié en faveur d'une catégorie de personnel.

En effet, il y est inscrit que tous les accompagnants R4 des CDB et OPL ont une vocation au surclassement en business avec la plus haute priorité.

Cela revient à dire qu'une personne ne travaillant pas dans l'entreprise est prioritaire par rapport à un salarié de notre compagnie, ce qui est inacceptable.

A ce titre, nous souhaitons vous rencontrer dans les plus brefs délais afin de trouver une issue favorable à cette situation qui est inéquitable.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sincères salutations.

Yves JOULIN
Secrétaire Général Adjoint
UNSA-Aérien Air France

Alexandre DUBOC
Secrétaire de Section
UNSA-PNC

